



Bouches du Rhône

22, rue Borde 13265 Marseille cedex 8

183, av. du Prado 13265 Marseille cedex 8

3, allée d'Estienne d'Orves 13098 Aix en Provence

Tél. 0491179757 - 0491179717

0491179208 - 0442023663

Madame, Monsieur,

Suite à un entretien téléphonique avec Monsieur Pons hier mercredi 3 novembre 2010, nous avons été informés de votre intention de prélever les jours de grève des mois de septembre et d'octobre sur les traitements de novembre et décembre.

Hormis le côté brutal et injuste de cette décision unilatérale, celle-ci va à l'encontre des assurances que la direction générale par la voix de Monsieur Rambal a donné aux organisations syndicales lors de leur dernière réunion, à savoir appliquer de la manière la plus large possible la circulaire du 3 juillet 2003 publiée au journal officiel le 5 août 2003.

Je vous demande donc de bien vouloir faire preuve de souplesse et d'humanité en étalant ces prélèvements à raison de deux jours par mois à compter du mois de novembre.

Une décision autre mettrait en péril les finances de nombreux agents et serait perçue comme une volonté de "pénaliser" les personnels par rapport à la lutte dans laquelle ils ont mis toute leur conviction. Ce serait particulièrement malvenu à l'approche des fêtes de fin d'année.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'assurance de ma parfaite considération.

Denis Chovet

Secrétaire départemental